



Membres :
Anticor - Attac France - CADTM France - CCFD Terre Solidaire - CRID
(Centre de Recherche et d'Information sur le Développement) - Droit
pour la justice - Oxfam France Agir ici - Réseau Foi et Justice Afrique
Europe - Secours catholique Caritas France - Sherpa - Survie -
Transparence International France

Coordination :
CCFD-Terre Solidaire - 4 rue Jean Lantier - 75 001 Paris
Tél : 01 44 82 81 23 - Fax : 01 44 82 81 42

Madame Christine Lagarde
Ministre de l'Economie, de
l'Industrie et de l'Emploi
139, rue de Bercy
75012 PARIS

Paris, le 18 décembre 2008

Objet : Conditions mises à l'accès des banques aux dispositifs publics de soutien et de garantie

Madame le Ministre,

Fondée en février 2006, la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires (PFJ) poursuit des activités d'analyse (étude des dispositifs nationaux, européens et internationaux de lutte contre les PFJ) et de plaidoyer auprès des gouvernements, des parlements, de la Commission européenne, de l'OCDE, des Nations Unies.

Nous avons également élaboré une série de recommandations, que vous trouverez ci-jointes, rassemblant les mesures que nous préconisons au plan national, comme au niveau européen et international, pour mettre un terme aux dérives des centres financiers off shore. La première de ces recommandations consiste à exclure des dispositifs de soutien public, les banques dont le siège se situe dans un Etat ou territoire de ce type.

Des déclarations ont été faites en ce sens. Devant le Parlement européen, le 21 octobre dernier, le Président de la République a souhaité qu' « aucune banque qui bénéficie de l'argent des Etats ne puisse travailler avec des paradis fiscaux ». Ces déclarations, reprises le jour même par le ministre du Budget à l'issue de la réunion de 17 pays de l'OCDE à Paris, vont encore plus loin que nos recommandations, puisqu'il s'agit d'interdire aux banques qui bénéficient du secours de l'Etat de travailler avec les paradis fiscaux.

Nous avons salué ces engagements. Alors que le plan de soutien au secteur bancaire est engagé, nous nous tournons aujourd'hui vers vous pour connaître les mesures qui ont été prises ou sont envisagées afin de mettre en œuvre ces engagements pris au plus haut niveau de l'Etat.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour la plate-forme paradis fiscaux et judiciaires,

Jean Merckaert
Coordinateur
Plate-forme PFJ

Daniel Lebègue
Président
Transparence International France